
POUVOIR
Assemblées Générales
Mardi 24 septembre – 18h00

RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS*

En cas d'absence, merci de retourner le pouvoir ci-joint à l'adresse
compta@destination-beaujolais.com

Les adhérents absents peuvent se faire représenter par un autre adhérent, avec son accord.
Le vote par procuration est admis à raison de deux pouvoirs par votant.

Je soussigné (e),

demeurant à

.....
.....

membre de l'Office de Tourisme du Beaujolais, à jour de cotisation 2024, donne pouvoir à :

M./Mme

aux fins de me représenter lors des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire qui se tiendront
à Corcelles-en-Beaujolais le mardi 24 septembre 2024.

M./Mme. pourra prendre part, en mon nom, à l'ensemble des
délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour

Le, à

Signature (Précédée de la mention manuscrite "Bon pour Pouvoir")

Rappel : seuls les membres ayant acquitté leur cotisation dans l'un des Offices de Tourisme pour l'année 2024 et
les membres de droit peuvent voter lors de l'Assemblée Générale.

** Si vous êtes une entreprise, une association, vous avez une voix pour la structure ; vous devez renvoyer un seul pouvoir*
